## Avis d'ouverture

Les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Interrégion Grand Sud-Ouest organisent, au titre de l'année 2016,

## LES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET LE 3<sup>ème</sup> CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE (CATÉGORIE B)

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Externe: ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 correspondant à l'une des spécialités ouvertes au titre de l'article 10 du présent décret.

<u>Interne</u>: ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, dans les conditions fixées par cet alinéa.

3ème Concours: ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant quatre ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats mentionnés au 3° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée. Les activités professionnelles doivent correspondre aux missions du grade de technicien territorial principal de 2ème classe.

RÉPARTITION DES SPÉCIALITÉS							
Crácialitá	CDC assessinateur	Postes			Lieu des		
Spécialité	CDG organisateur		Int.	3e C	épreuves		
Bâtiments, génie civil	CDG de la Haute-Vienne 55 rue de l'ancienne école normale d'instituteurs - BP339 - 87009 LIMOGES CEDEX Tél. 05 55 30 08 40 - www.cdg87.fr		21	7	Limoges ou ses environs		
Réseaux, voirie et infrastructures	CDG de l'Aude 85 avenue Claude Bernard - CS 60050 - 11890 CARCASSONNE CEDEX Tél. 04 68 77 79 79 - www.cdg11.fr		25	17	Carcassonne ou ses environs		
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	s risques, hygiène,		9	5	Agglomération Paloise ou Bayonnaise		
Aménagement urbain et développement durable			10	3	Albi ou ses environs		
Déplacements, transports			3	2	Dans la Haute-Garonne		
Espaces verts et naturels	I b the de lande - BP 900 - bb900 PERPIGNAN		13	2	Perpignan ou ses environs		
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	<b>CDG du Gard</b> 183 chemin du Mas Coquillard - 30900 NIMES Tél. 04 66 38 86 86 - <u>www.cdg30.fr</u>	24	14	9	Nîmes ou des environs		
Services et intervention techniques			6	1	Mont-de-Marsan ou ses environs		
Métiers du spectacle	<b>CDG de Lot-et-Garonne</b> 53 rue de Cartou - CS 80050 - 47901 AGEN CEDEX 9 Tél. 05 53 48 00 70 - www.cdg47.fr		2		Agen ou ses environs		
rtisanat et métiers 'art  CDG de l'Hérault Parc d'Activités d'Alco - 254 rue Michel Teule - 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 Tél. 04 67 04 38 80 - www.cdg34.fr		3	3	1	Montpellier ou ses environs		

Début des inscriptions ou des préinscriptions sur internet	Date limite de retrait des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale, le cachet de La Poste faisant foi) ou des préinscriptions sur internet (jusqu'à minuit)	Date limite de dépôt des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale le cachet de La Poste faisant foi)	1ère énreuve
Mardi 8 septembre 2015	Mercredi 7 octobre 2015	Jeudi 15 octobre 2015	Jeudi 14 avril 2016

<u>Attention</u>: les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur de la spécialité indiqué dans le tableau ci-dessus.